

Conseil municipal du 3 décembre 2020

Accessibilité universelle

Bilan 2019

 **Villeneuve d'Ascq**
Une ville en mouvement



SOMMAIRE



10 nouvelles actions

- Édito	p 03
- Exercice de la citoyenneté	p 06
- Sensibilisation aux handicaps	p 11
- Éducation, Scolarité	p 12
- Loisirs / Sports	p 16
- Culture	P 26
- Habitat et ERP inclusifs	p 28
- Voirie et espace public.....	p 35
- Moyens généraux	p 37
- Échanges / partenariats	p 43
- Emploi	p 52

Édito

Bilan annuel d'une politique locale transversale et inclusive du handicap

Conformément aux dispositions de la loi du 11 février 2005, ce rapport présente les actions destinées à améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap menées à Villeneuve d'Ascq en 2019. Sa vocation est multiple :

- document de travail, il formalise l'état d'avancement de la mise en accessibilité universelle (destinée à offrir à chacun la possibilité d'exercer ses droits fondamentaux de citoyen(ne) à part entière et non entièrement à part) dans notre ville ;
- document de pilotage, il fait connaître les acteurs du territoire et leurs liens ;
- enfin, document de communication, il sert de support à la concertation, informe les citoyens, met en avant les réussites et ouvre la possibilité de signaler difficultés et/ou besoins.

Fruit de la coopération entre les différents services de la Ville, ses partenaires institutionnels et les associations, il photographie le degré d'accessibilité des structures et services d'une ville qui accorde une large place à ses habitants, en leur garantissant une qualité de vie dans tous les domaines et à tous les âges de la vie, quelles que soient leurs différences et tout type de handicap confondu.

Parce que *«La différence est cette chose merveilleuse que nous avons tous en commun.»* (Nelly Biche de Bère), nous innovons chaque année en mettant en place des actions qui favorisent toujours davantage le «bien vivre ensemble», au bénéfice de tous.

Lahanissa MADI

Adjointe au Maire,
Accessibilité universelle et inclusive des citoyen(ne)s en
situation de handicap

Gérard CAUDRON

Maire de Villeneuve d'Ascq

Édito

version Facile à lire



Bilan de l'année d'une politique pour le handicap.



Suivant la loi du 11 février 2005



Ce bilan présente les choses mises en place en 2019 à Villeneuve d'Ascq, pour les personnes en situation de handicap. Ce document explique comment par exemple :



- faire ses courses,
- utiliser les transports,
- faire du sport....



On utilise ce bilan pour travailler



On regarde comment les choses évoluent dans la ville



Parler de l'accessibilité c'est :

Permettre aux personnes handicapées
de faire les mêmes choses que tout le monde



Faire connaître les différentes personnes de la Ville



Communiquer

Raconter

Signaler les difficultés ou les besoins des citoyens



La Ville de Villeneuve d'Ascq, travaille en
équipe pour aider les habitants

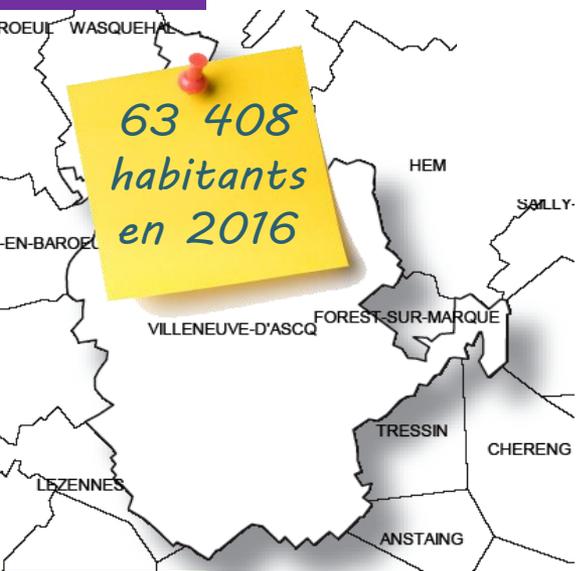


©Logo européen du Facile-à-Lire : Inclusion Europe.



Morgan VANDERBURQ, élève d' IMPro
Margot VERSTRAETEN, Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Céline EVERAERT, éducatrice spécialisée

Plus d'informations sur : www.inclusion-europe.org



63 408
habitants
en 2016



9 %
des villeneuvois
en relation avec
la MDPH

EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Nombre de bénéficiaires d'au moins une prestation délivrée par la MDPH

Données MDPH 2018

	Commune VILLENEUVE-D'ASCQ		
	H	F	Total
Moins de 6 ans	44	32	76
6-11 ans	205	96	301
12-19 ans	197	108	305
20-24 ans	117	74	191
25-34 ans	285	236	521
35-44 ans	428	391	819
45-54 ans	538	644	1182
55-59 ans	337	363	700
60-74 ans	475	561	1036
75 ans et plus	201	253	454
Total	2827	2758	5585

Données MDPH 2015

	Commune Villeneuve-d'ascq		
	H	F	Total
Moins de 6 ans	39	34	73
6-11 ans	142	84	226
12-19 ans	172	109	281
20-24 ans	95	56	151
25-34 ans	280	203	483
35-44 ans	351	318	669
45-54 ans	439	551	990
55-59 ans	284	335	619
60-74 ans	346	427	773
75 ans et plus	147	198	345
Total	2295	2315	4610

Evolution + 975 personnes

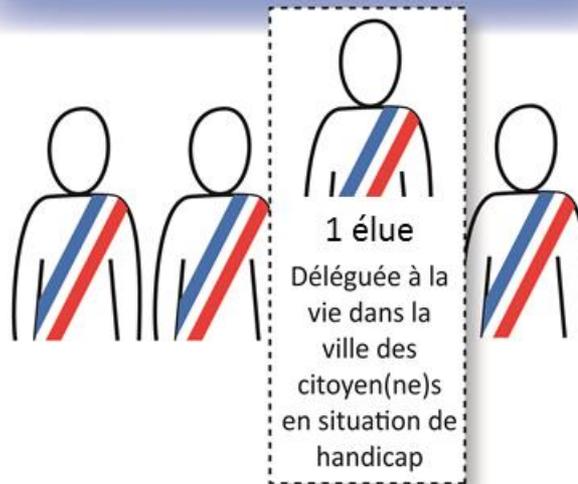
Sources :
MDPH 59 (Maison départementale des personnes handicapées)

Les personnes en situation de handicap et leur entourage peinent parfois à trouver une **écoute active** qui prenne en compte les **problèmes liés au quotidien**.

L'**élue déléguée à la vie des citoyen(ne)s en situation de handicap** est à leur disposition pour échanger, les accompagner et les aider à devenir ou rester autonomes.

Pour échanger : mails, appels téléphoniques, visites au domicile et permanences.

49 Élus Municipaux



Plus de 220 personnes ont sollicité la mission :

- stationnement
- logement
- scolarité
- problèmes administratifs (MDPH)
- projets associatifs
- problèmes liés à l'emploi
- collectivités territoriales

Suivi :

Élue en charge du handicap
Secrétariat des élus
Mission Accessibilité & handicap

Internet

Une nouvelle version du site Internet de la Ville de Villeneuve d'Ascq.

Obligation réglementaire décret N°2019-768 du 24/07/2019



EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Internet réglementation et usage

En cours :
Audit de certification RG2A
Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations

La nouvelle version du site Internet de la Ville de Villeneuve d'Ascq s'inscrit dans une dynamique volontariste de dépasser l'aspect strictement réglementaire pour laisser place à la qualité d'usage.

L'accessibilité s'inscrit tout au long du cycle de vie d'un site Internet:

1/ **En amont:**

implication des acteurs pour réaliser le cahier des charges.

2/ **Pendant la réalisation:**

des tests avec les personnes concernées pour *la graphisme, la conception et l'ergonomie...*

3/ **Pendant la vie du site:**

vigilance pour l'apport des *contributions, du développement, statistiques, panels d'utilisateurs...*



Suivi :

Direction des systèmes d'information
Service communication

En 2019 le Gouvernement a engagé un grand débat national sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Débat citoyen

Dans les Hauts de France, Villeneuve d'Ascq propose le seul débat citoyen en LSF (langue des signes française)



Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

Paroles villeneuvoises

Mercredi 13 mars 2019
à partir de 18h30

Hôtel de ville - étage officiel



dans le cadre du débat national

www.villeneuve-dascq.fr

NOUVEAU
EN
2019

Le débat interprété en direct en langue des signes (LSF) a permis à des citoyens villeneuvois de s'exprimer afin que les services enregistrent leurs expressions et les transmettent par la suite au Président de la République, avec les cahiers de doléances

Suivi : Mission handicap, accessibilité

SENSIBILISATION AUX HANDICAPS

Le parcours sensoriel

LE PARCOURS SENSORIEL a été conçu par le CCAS de Villeneuve d'Ascq en 2003. C'est la Ville qui assure la gestion, **une convention** permet son prêt.

La mise en situation est un moyen de **prendre conscience des difficultés** rencontrées par les personnes en situation de handicap.

Lors de chaque opération de sensibilisation, **l'animation** est assurée par **des personnes concernées** par une déficience.



10 prêts à l'échelle régionale :

- administrations
- entreprises
- associations
- établissements scolaires

En 2018 (17 prêts)

Gestion :

Centre technique municipal
Secrétariat Direction de l'aménagement
du Territoire
Mission Accessibilité & handicap

LOGO DE LA VILLE SUR LES FRISES PARTENAIRES

A Villeneuve d'Ascq, l'OMS, l'Office Municipal du Sport accompagne le sport pour tous.

Des actions pour les personnes en situation de handicap sont proposées chaque année.

CHALLENGE HANDISPORTIF
MERCREDI 12 JUN 2019
AUX ESUM À VILLENEUVE D'ASCQ
ESUM - 2 ALLÉE DE LA FRANGE - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ 13H45

BOCCIA
TENNIS EN FAUTEUIL
ESCRIME ADAPTE
VOLLEY ASSIS
TIR LASER
BASKET FAUTEUIL
SARBACANE

CHALLENGE DE 13H45 À 16H00
REMISE DES RÉCOMPENSES 16H00 À 16H30

ÉQUIPES COMPOSÉES DE JEUNES VALIDES ET EN SITUATION DE HANDICAP (CONSTITUTION DES ÉQUIPES SUR PLACE)

CONTACT : OMS - 03 20 98 69 66 - SPORTHANDICAP@CMSV.DASQ.FR
WWW.CMSV.DASQ.FR - FACEBOOK/OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE VILLENEUVE DASQ

SENSIBILISATION AUX HANDICAPS

Le sport

Un challenge par équipe mixte, jeunes valides et porteurs de handicap.

104 participants dont 27 jeunes en situation de handicap

Une action menée depuis plusieurs années

Suivi :
Clubs et OMS :
accompagnement
et sensibilisation



La Petite enfance

La Ville accueille au sein de ses crèches et jardins d'enfants des enfants en situation de handicap.

ÉDUCATION

Service Petite enfance

Les équipes ont accueilli

- **13 enfants en situation de handicap**

- **15 enfants avec un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**

Pour permettre un accueil de qualité et bienveillant :

- Les équipes proposent des activités adaptées pour accompagner l'enfant dans son développement : psychomotricité, éveil sensoriel, langue des signes...
- **Des professionnels de santé** (orthophoniste, kinésithérapeute, pédopsychiatre)
- Les professionnels travaillent en partenariat avec la P.M.I* et sont vigilants aux comportements particuliers de certains enfants.
- Des échanges réguliers entre le C.A.M.S.P *, la P.M.I*, le S.E.S.S.A.D *, permettent un accueil de qualité parents, enfants.

Le service Petite enfance accueille **des parents en situation de handicap sensoriel** et s'adapte donc aux besoins de chacun.

En 2015	11 enfants
En 2016	9 enfants
En 2017	11 enfants
En 2018	11 enfants

Suivi :
Service Petite enfance

*CAMPS = Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

*PMI = Protection Maternelle Infantile

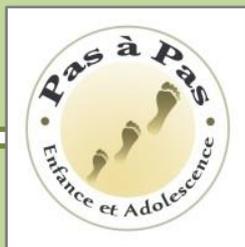
*SESSAD = Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

Des établissements spécialisés dans les écoles

Vivre au rythme scolaire, grâce à la mise à disposition de locaux municipaux et au partenariat entre **5 écoles** municipales et **3 établissements spécialisés** villeneuvois.

«Sacs Camus»
(Service d'accompagnement
comportemental spécialisé)

École Camus



École Chopin

École Picasso



IME Lelandais

École Calmette

Suivi :
Service Affaires scolaires
Partenaires :
Éducation Nationale
Établissements spécialisés



I.E.M. Christian Dabbadie

École Louise-de-Bettignies

L'ENCADREMENT

Les besoins sont évalués en fonction de la pathologie des enfants et en collaboration avec l'enseignant référent de l'Education nationale et la famille.

Pour la pause méridienne

30 groupes scolaires (30 groupes scolaires en 2018)

275 encadrants (292 en 2018) dont 29 (31 en 2018) pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap et enfants avec des troubles du comportement

→ 29 encadrants mutualisés

- **Claude-Bernard** élémentaire et maternelle
- **Bettignies** élémentaire
- **Calmette** élémentaire
- **Camus** élémentaire
- **Cézanne** maternelle
- **René-Clair** élémentaire
- **Boris-Vian** élémentaire et maternelle
- **Anatole-France** élémentaire et maternelle
- **La Fontaine** élémentaire et maternelle
- **Mermoz** élémentaire
- **Picasso** élémentaire et maternelle
- **Prévert** élémentaire et maternelle
- **Taine** élémentaire et maternelle
- **Augustin-Thierry** maternelle
- **Toulouse-Lautrec** élémentaire
- **Verhaeren** élémentaire
- **Verlaine** élémentaire et maternelle
- **Jules Verne**
- **Van Der Meer**

Coût annuel
pour la Ville :
127 264€

(En 2018 109 000€)
(En 2017 66 700€)

Suivi :
Service Affaires scolaires

LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

Les enfants sont encadrés par du personnel municipal vacataire non spécialisé, sur la base d'un adulte pour 25 enfants en élémentaire et d'un pour 10 enfants en maternelle.

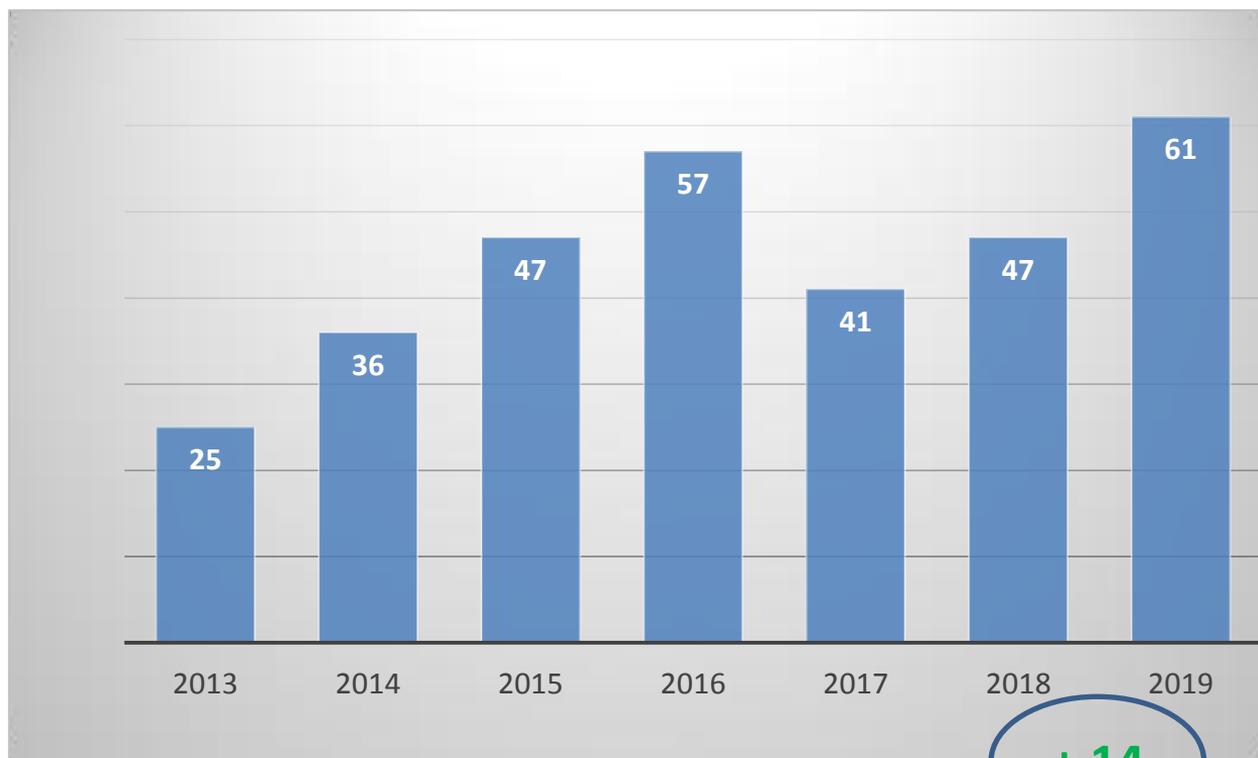
Suivi :

Service Affaires scolaires
Éducation Nationale

SCOLARITÉ / ÉDUCATION

Enfants en situation de handicap

Nombre d'enfants accueillis dans les groupes scolaires



+ 14

Le territoire villeneuvois propose **deux campus universitaires** :

- Campus Sciences et Technologies, ST (ex Lille 1)
- Campus Sciences Humaines et Sociales, SHS (ex Lille 3)

SCOLARITÉ / ÉDUCATION Études universitaires

902 étudiants déclarés en situation de handicap accueillis durant l'année universitaire 2019-2020 :

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018 - 2019	2019-2020
Campus ST (Lille1)	361	408	409	400	342
Campus SHS (Lille3)	310	341	414	413	560



Suivi :
Relais Handicap
Bureau de la vie étudiante handicap, BVEH

1 285 étudiants en situation de handicap à l'université de Lille

PLAN PISCINE

Dans le cadre de son plan piscine, la MEL accompagne les scolaires de la métropole.

L'ensemble des écoles (de la grande section à la terminale) bénéficie de ce dispositif.

Fonds de la MEL pour Villeneuve d'Ascq

(année scolaire 2019) :

1 613 €

(2 249 € en 2018)

(2 477 € en 2017)

(1 797€ en 2016)

Certains établissements spécialisés de Villeneuve d'Ascq adjoignent à la prise en charge médico-sociale un volet enseignement. Les fonds de concours de la MEL ont été sollicités pour les jeunes des établissements spécialisés.

CN Babylone	2016	2017	2018	2019
IME Lelandais	35	/	/	/
IME du Recueil	310	509	357	142
Impro Chemin Vert	85	73	131	122
Total entrées	430	582	488	264
Subvention MEL	1 075€	1 455 €	1 220 €	660 €

Piscine Triolo	2016	2017	2018	2019
IME Lelandais	131	240	280	251
IEM Dabbadie	158	169	137	54
Sessad Sautelet	/	/	5	25
IEM Jules Ferry	/	/	17	62
Total entrées	289	409	439	392
Subvention MEL	722 €	1 022 €	1 029€	953 €

Suivi :

Service des Sports
Service des Finances

LE SPORT DANS LA VILLE

57 associations y sont recensées handi-accueillantes, soit le plus grand nombre référencé au niveau national
www.handiguide.gouv.fr

LOISIRS / SPORTS



23 clubs
(en 2018, 28 clubs)

4 clubs handisport

4 clubs de valides avec section handisport

15 clubs de valides accueillent des athlètes en situation de handicap

126 sportifs qui pratiquent dans:

(en 2018, 114 sportifs)
(en 2017, 197 sportifs)
(en 2016, 201 sportifs)
(en 2015, 246 sportifs)

35 licenciés en club spécifique

17 licenciés en section handisport ou sport adapté

74 licenciés en club valide

Suivi :

- Service des Sports
- OMS (accompagne et sensibilise des clubs)

Dont 2 Villeneuvois membres de l'équipe de France, championne du monde de Foot fauteuil

37 disciplines sportives
peuvent être
pratiquées par les
personnes en situation
de handicap physique,
mental et/ou sensoriel
dans 57 clubs de
valides villeneuvois.

LOISIRS / SPORTS



Suivi :
Clubs et OMS :
accompagnement et
sensibilisation



La Ville soutient la pratique sportive.

Elle met à disposition de chaque association ou organisme ses équipements. Une convention signée entre les deux parties fixe les conditions d'utilisation.

LOISIRS / SPORTS

Mise à disposition de locaux

- **Les Vikings** en partenariat avec le Foyer les Lauriers handi flag : salle de la Taillerie.
- **IME du Recueil** :
 - * sport co adapté, salle Lahousse ou Rameau
 - * judo adapté, dojo Jeff-Martin
 - * tennis de table adapté, local Pasteur.



Le CMP, Centre Médico Psychologique propose une nouvelle activité de gym d'entretien pour le Centre d'Activités Thérapeutique à temps partiel (CATTP) à la salle de danse A, ESUM 1.



- **FAHVA** (Force Athlétique et Handisport de Villeneuve d'Ascq)
- **Foot Fauteuil MSVA** en lien avec l'IEM Dabbadie :
 - * foot fauteuil, salle de la Contrescarpe
 - * tir, site sportif Fernand-Debruyne
 - * foot marchant, salle Rameau
 - * basket adapté, salle Molière
- **HBVA**, handi basket, salle Molière.
- **Musculation et Haltérophilie**: Salle de musculation ESUM
- **BVA**: PARABADMINTON à la salle Blason.



Mise à disposition d'une malle pédagogique

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE

est mise à la disposition des éducateurs sportifs et des associations villeneuvoises gratuitement. Elle contient des fiches et du matériel permettant de simuler différentes situations de handicap à travers la pratique de quatre activités : sarbacane, boccia, basket fauteuil et torball.



Nombre de participants durant l'année 2019

1548 personnes

1 130 villeneuvois

418 non villeneuvois

(En 2018: 1 414 personnes)

(En 2017 : 1 471 personnes)

(En 2016 : 1 592 personnes)

Inventaire

- **12 fauteuils de sport**
- Torball (jeux collectifs-ballon sonore et masques)
- 1 ballon de cécifoot
- 3 ballons de basket
- 12 sarbacanes et cibles
- 1 jeu de boccia (pétanque adaptée)
- 15 masques d'avion occultants
- 15 lunettes voilées
- 15 scratchs ou bandes collantes
- 10 casques antibruit
- fiches pédagogiques d'adaptation à l'activité
- fiches pédagogiques de sensibilisation aux handicaps
- diaporama de présentation des différents handicaps.

Suivi :

Clubs et OMS : accompagnement et sensibilisation



LES ACCUEILS DE LOISIRS

La Ville accueille les enfants en situation de handicap depuis de nombreuses années. Un agent du service Enfance prépare cet accueil.

Service Enfance

LOISIRS / SPORTS Les accueils de loisirs

36 enfants en situation de handicap accueillis en 2019

13 filles et 23 garçons

14 en maternelle et 22 en primaire

84 075 € (5 605 heures)

(En 2018- 116 085 €) (En 2017 - 127 815 €) (En 2016 - 124 869 €)

d'heures de vacation

pour l'accompagnement de ces enfants

Les déficiences :

Trisomie 21, troubles autistiques, déficience mentale, motrice, visuelle, auditive, troubles du comportement.

Suivi :

Service Enfance

Nombre d'enfants accueillis



LES ACCUEILS DE LOISIRS

La Ville accueille
les enfants en situation
de handicap depuis de
nombreuses années.
Un agent du service
Enfance prépare cet
accueil.

**Service Enfance
17 Centre d'Accueil et de Loisirs**

LOISIRS / SPORTS

Les accueils de loisirs

Les déficiences :

Trisomie 21,
troubles autistiques,
déficience mentale,
motrice, visuelle,
auditive, troubles du
comportement.

Suivi :
Service Enfance

10 CAL concernés par un accueil :

Augustin Thierry
Paul Fort
Boris Vian
Bossuet
Jean Jaurès
Charlie Chaplin
Pierre Mendes France
Mermoz
Carrousel
René Clair

ACCUEILS DE LOISIRS

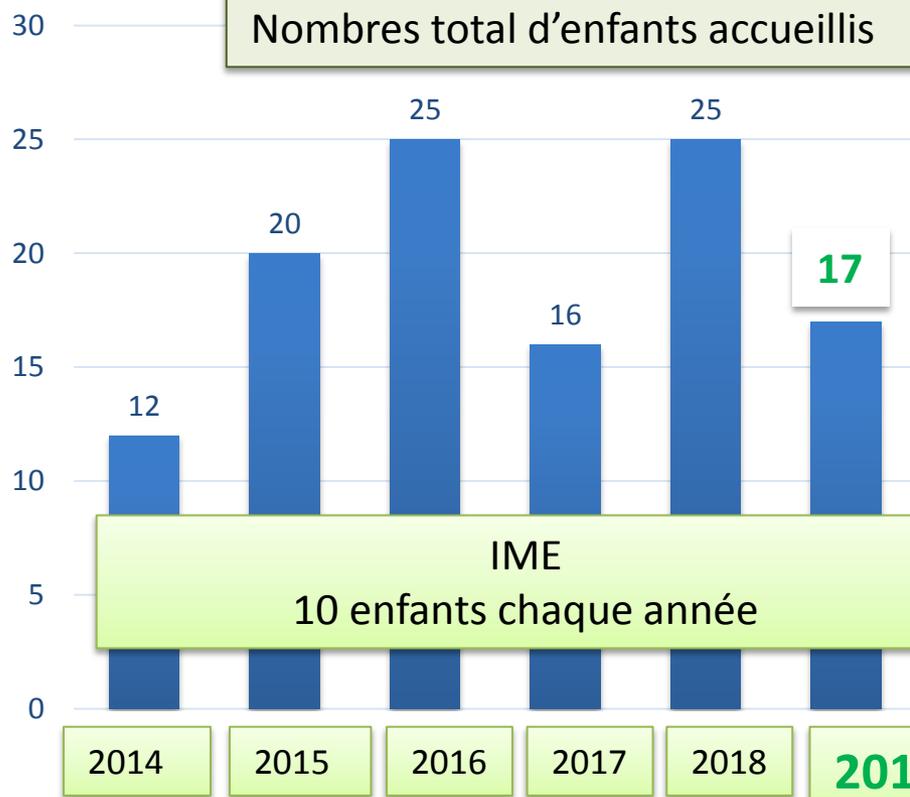
Tous les jeunes en situation de handicap doivent être accueillis dans les crèches, écoles et centres de loisirs, au même titre que les autres enfants.



LOISIRS / SPORTS Les accueils de loisirs

En juillet, chaque année, un accueil de loisirs se déroule en partenariat avec les IME Lelandais et du Recueil.

Suivi :
Service Enfance
IME Lelandais
IME du Recueil



La Ville soutien et propose des activités pour les aînés

LOISIRS / SPORTS

Animations en direction des aînés



Le service des aînés a loué un véhicule adapté avec chauffeur permettant **255 transports de personnes** :

- **banquets et goûters 182 personnes**
(87 personnes en 2018 et 187 personnes en 2017)
- **sorties traditionnelles 73 personnes**
(47 personnes en 2018 et 52 personnes en 2017)

Suivi : Service des aînés

Le musée du Terroir et le Mémorial d'Ascq

LE MUSÉE DU TERROIR

Municipalisé en 2016, il a bénéficié de travaux d'amélioration de l'accessibilité.

Le label Tourisme handicap est à envisager.

En 2019, 153 visiteurs en situation de handicap ont participé à des visites, des ateliers de médiation spécialement adaptés. (en 2018, 116 visiteurs).



Le musée du Terroir propose une nouvelle boutique, la banque d'accueil est accessible des 2 côtés, cela a permis à un agent vacataire en situation de handicap d'occuper ce poste.



Suivi :
Service Culture

L'école de musique

L'école de musique est une association qui dispose d'un bâtiment mis à disposition par la Ville, accessible et y propose, des activités d'enseignement musical.

Depuis septembre, chaque lundi à 18h30, l'école de musique accueille 12 jeunes de l'IEM Dabbadie.

Ils participent à une chorale, ils ont déjà testé une première scène avec succès.

Adhésion 25 € / Jeune



Suivi :
Service Culture
Partenaire:
IEM Dabbadie

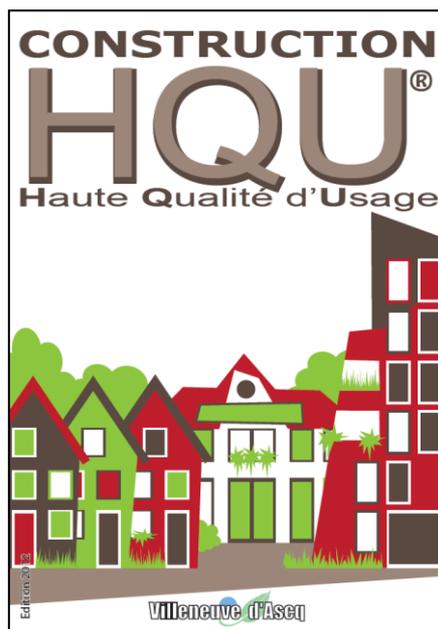
LA DÉMARCHE HAUTE QUALITÉ D'USAGE (HQU)

Elle prend en compte l'**usage universel**, dès la **conception** d'un bâtiment, quel qu'il soit. Tout en respectant les normes de construction et la loi sur l'accessibilité, divers aménagements complémentaires sont préconisés. Ils facilitent une **utilisation des locaux par tous**, quelles que soient les capacités physiques, sensorielles, intellectuelles ou la perte d'autonomie.

Suivi :
Mission Accessibilité et handicap

HABITAT ET ERP INCLUSIFS Promotion de la HQU (Haute Qualité d'Usage)

La Haute qualité d'usage a été présentée à **plus 20 ERP (Établissements Recevant du Public)** :



- commerces de grande et moyenne surface
- commerces d'artisanat
- commerces de services
- résidences de logements
- bâtiments administratifs
- crèches
- auto-écoles
- restaurants
- espaces de sports et de loisirs
- cabinets médicaux et paramédicaux.

LE LABEL HANDIBAT

apporte
une information
fiable et objective
à propos des
compétences
des professionnels
du bâtiment
engagés dans
une démarche-
qualité auprès
de leurs clients.

HABITAT ET ERP INCLUSIFS

Handibat : un label de la Capeb

(Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment)



La mission Accessibilité et handicap a participé aux **deux commissions annuelles de validation** de la marque «Handibat» en qualité d'expert.

Toute personne souhaitant faire appel à un artisan du bâtiment **sensibilisé au handicap** peut consulter le listing des 2 000 entreprises françaises référencées Handibat, dont **46 dans le Nord**.

Suivi :

Capeb

Partenaires :

DDTM, APF et

Mission Accessibilité et handicap

La «MU» (Maison Universelle) est le projet d'aménagement d'une maison de plain pied, comme **espace pédagogique adapté à tout type de handicap.**

Suivi :

APF

Partenaires :

- Mission Accessibilité et handicap
- CCAS (personnes âgées)
- CAPEB
- Rémora (déficience visuelle)
- Sourdmédia (déficience auditive)
- Hacavie



HABITAT ET ERP INCLUSIFS

Expérimenter la «MU»



Inauguration
19 décembre 2019

NOUVEAU
EN
2019

L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL est conditionnée au dépôt préalable d'une demande de logement valide pour laquelle le demandeur a reçu un numéro unique d'enregistrement.

Pour les demandes de logements adaptés, les personnes en situation de handicap doivent être reconnues par la MDPH, et doivent compléter un feuillet listant les adaptations.



HABITAT ET ERP INCLUSIFS

La demande de logement

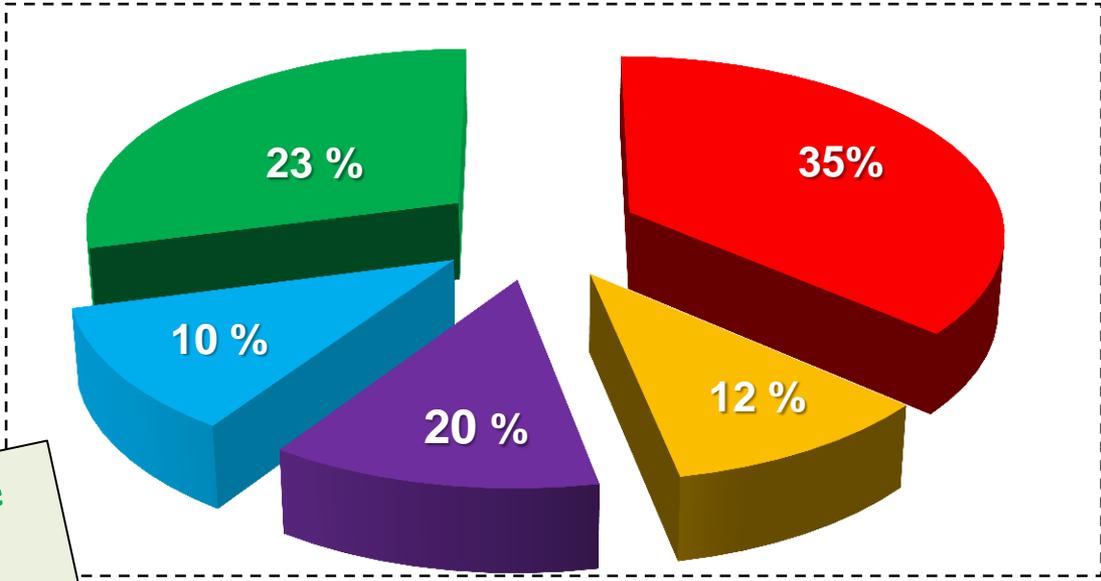
Pour un logement à Villeneuve d'Ascq

	Toutes demandes confondues	Logements adaptés
Total des demandes	16 733	858
Demandeurs domiciliés à Villeneuve d'Ascq	2794	185
Nombre d'attributions	764	25

3,27 %

Suivi :
Service Logement

150 - ERP inscrits en période 2016 -2020



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (Ad'AP)
 C'est un engagement financier et calendaire, pour les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP).

Patrimoine concerné par l'Ad'AP
260 ERP

- 34 ERP (Accessibles à 100%)**
- 16 ERP (Conformité entre 76% et 99%)**
- 30 ERP (Conformité entre 51% et 75%)**
- 18 ERP (Conformité entre 26% et 50%)**
- 52 ERP (Conformité entre 0% et 25%)**

Suivi :

Services :

- Patrimoine bâti
- VEEP
- Mission Accessibilité et handicap

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

(Ad'AP)

C'est un engagement financier et calendaire, pour les travaux de mise en accessibilité des **établissements recevant du public (ERP)** et des **installations ouvertes au public (IOP)**.

Patrimoine concerné
par l'Ad'AP
111 IOP

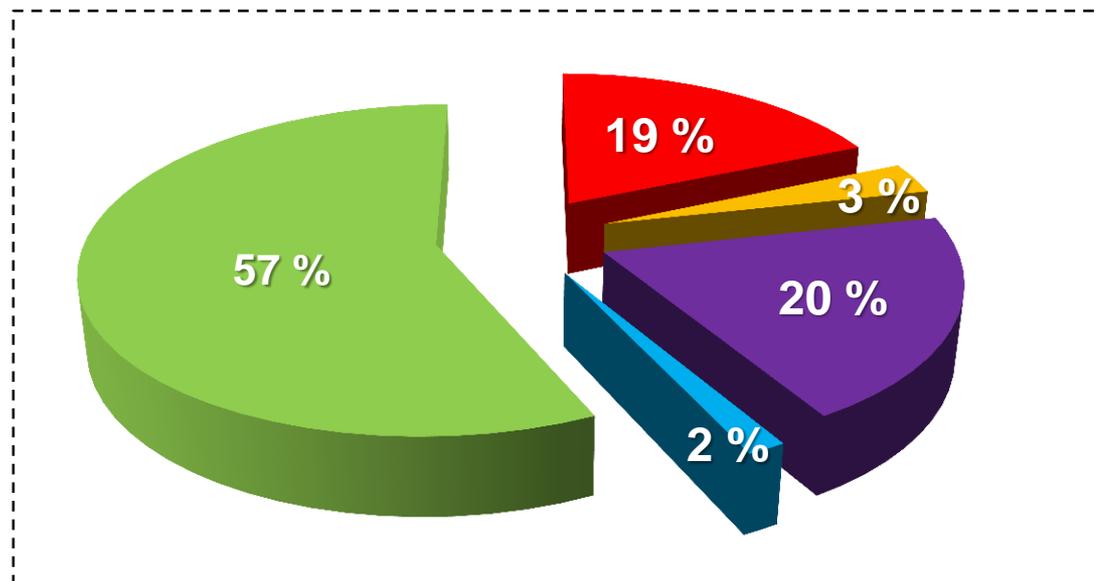
Suivi :

Services :

- Patrimoine bâti
- VEEP
- Mission Accessibilité et handicap

HABITAT ET ERP INCLUSIFS

65 - IOP inscrits en période 2016 -2020



37 IOP (Accessibles à 100%)

1 IOP (Conformité entre 76% et 99%)

13 IOP (Conformité entre 51% et 75%)

2 IOP (Conformité entre 26% et 50%)

12 IOP (Conformité entre 0% et 25%)

LA RÈGLEMENTATION

Articles 1 et 2

du décret

n° 2006-1658

« Dans le domaine public de stationnement, au moins 2 % de l'ensemble des emplacements matérialisés doivent être réservés aux titulaires de la carte européenne de stationnement. »

Suivi :

Service de la VEEP

Police municipale

Mission Accessibilité et handicap

La MEL

VOIRIE et ESPACE PUBLIC Places GIC-GIG

En 2019, 171 arrêtés municipaux de places GIC-GIG :
19 créations et 152 régularisations (des parkings privés)
(En 2018, 26 créations de places GIC-GIG et 30 régularisations)

Certaines demandes requièrent l'avis de la mission Accessibilité & handicap pour étudier l'opportunité de la demande et la manière d'y répondre pour un usage optimal.



LES VERBALISATIONS

Code de la route

Article R417 -11

VOIRIE et ESPACE PUBLIC

Les verbalisations pour infraction au stationnement

Verbalisations	Places GIG/GIC	Passages piétons	Trottoirs	Aires piétonnes
En 2019	101	23	1757	139
en 2018	131	11	1719	89
en 2017	149	9	1641	
en 2016	176	42	1829	
en 2015	202	22	2524	
en 2014	70	8	2599	

Suivi :
Police municipale

Le budget est de
15 243 €
pour l'entretien
des espaces verts
(en 2018, 18 027€)



Suivi :
Service Espace verts

MOYENS GÉNÉRAUX

Budget alloué aux secteurs protégés (Esat, entreprise adaptée)

Dans le secteur des espaces verts, **deux entreprises adaptées** (dont l'une villeneuvoise) ont été retenues pour :

- l'entretien des patios de la piscine Babylone,
- la fauche de plusieurs espaces verts sur des terrains communaux.

Accessibilité téléphonique aux personnes sourdes



L'accueil au téléphone

L'accueil en face à face

ACTUELLEMENT OUVERT

Vous êtes sourd ou malentendant, vous communiquez en

- LSF** Avec un interprète
- TTRP** Avec un transpositeur
- LPC** Avec un codéur

Lundi au Vendredi
08h30 → 19h00

Samedi
09h00 → 12h00

Rendre accessible le téléphone aux personnes sourdes et malentendantes afin qu'elles puissent interagir auprès de tous dans leur vie quotidienne et dans le cadre professionnel

Suivi :
Service Accueil

Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

Lundi au Vendredi
08h30 → 12h00
13h30 → 17h30

Samedi
09h00 → 12h00

ACTUELLEMENT OUVERT

MOYENS GÉNÉRAUX

L'aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Année	Nombre de demandes	Montants accordés	Aide moyenne
2019	3	3 390 €	1 130 €
2018	2	304,20 €	304,20 €
2017	2	700 €	350 €
2016	3	2 200 €	733 €
2015	8	4 700 €	587 €

L'aide est accordée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux personnes domiciliées à Villeneuve d'Ascq depuis au moins un an :

- pour l'acquisition de matériels ou d'équipements nécessaires à l'autonomie de la personne ;
- aux personnes reconnues en situation de handicap par la MDPH en complément d'autres co-financements (CPAM, PCH, mutuelle, caisses de retraite...) pour un montant maximum de 1500 € (350 € sans condition de ressources, 25 % de la dépense dans la limite maximum de 1150 € sous condition de ressources).

Les partenaires

- CPAM (pour les prestations légales)
- Mutuelle
- Employeur
- Prestations compensation du handicap (MDPH)
- Anah (Agence nationale de l'habitat)
- Caisse de retraite
- Retraite complémentaire
- Assurance
- AGEFIPH ou FIPHP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)
- Comité d'entreprise.

Suivi : CCAS

Budget du CCAS

MOYENS GÉNÉRAUX

L'aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Restauration à domicile

	Moins de 60 ans	Plus de 60 ans
2019	18	21
2018	9	8

Transport véhicule adapté

6 personnes (déficience motrice ou visuelle) en 2019 et 2018

Aide à domicile

	Moins de 60 ans Bénéficiaire de l'AAH	Plus de 60 ans
2019	5	4
2018	7	2

Accompagnement logement, aînés – Perte d'autonomie

Suivi : CCAS

2019	26
2018	22

L'action sociale dans la fonction publique territoriale s'est calquée sur les prestations que verse l'Etat à ses agents.

Volontariste dans le domaine du handicap, la Ville de Villeneuve d'Ascq ajoute à son volet social une aide pour les enfants en situation de handicap de ses agents.



MOYENS GÉNÉRAUX Amicale du personnel communal

Prestations de l'APCVA* et du CNAS* perçues par les agents dont les enfants présentent une situation de handicap reconnue par la MDPH
Montant différent selon l'âge des enfants.

Prestations de l'APCVA et du CNAS	Taux d'invalidité	Nombre d'amicalistes	Prestations "APCVA"*	Prestation CNAS*
En 2019	80%	5	5 740 €	1 010 €
2018	80 %	11	5 740 €	3 735 €
2017	80 %	5	5740 €	3 353 €
2016	80 %	6	5 373 €	2525 €

Suivi :
APCVA
Partenaire :
CNAS

*APCVA = Amicale du personnel communal de Villeneuve d'Ascq

* CNAS = Conseil national d'action sociale des collectivités territoriales

SUBVENTION MUNICIPALE

La Ville soutient, dans le cadre de sa politique handicap les actions favorisant l'autonomie, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

MOYENS GÉNÉRAUX Subventions aux associations œuvrant dans le domaine du handicap

SERVICE REFERENT :
.....
.....
.....

VILLE DE Villeneuve d'Ascq

7 800 € pour 5 associations

LE 31 OCTOBRE

NOM DE VOTRE ASSOCIATION
.....
.....
.....

ORDRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE
..... à

Préfecture :

Président Officiel :

..... si différente du siège :

Commune :

EN : DOSSIER A RENVoyer EN 2 EXEMPLAIRES
MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ -
Service Vie Associative Démocratie Participative
BP 80089 PLACE SALVADOR ALLENDE
59652 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Toutes données sur cette fiche sont certifiées exactes. Toutes modifications concernant la situation ou son budget seront signalées à la Ville de Villeneuve d'Ascq.

Le

Nom et signature du président :

1/10

- APF – France handicap
- ADSMN (Association des Devenus Sourds et Malentendants du Nord)
- Association HANDIFAC
- Association Téléthon VA
- Association STAND'HOPE

Suivi :
Élu(e) en charge du handicap
Mission handicap, accessibilité

LES LUDOTHÈQUES ET SALLES DE JEUX

louent jeux de société, jouets et proposent des animations ludiques.

Ces espaces de sociabilité sont fréquentés par les **établissements médico-sociaux**.

Les règles de jeux sont adaptées par le personnel en fonction des capacités de chaque joueur.

10 Structures villeneuvoises

4 Structures non villeneuvoises

Suivi :
Service Petite enfance

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Des créneaux horaires dans les ludothèques

IME la Roseraie de Lille

Foyer les Lauriers

IME Lelandais

Foyer la Source

CLIS Picasso

La Ménie

CLIS Claude-Bernard

MAS de Baisieux

IME de Marcq-en-Baroeul

ULIS collège Camille-Claudel

L'Opéra bleu

Centre Dabbadie

IME du Recueil

CRESDA de Pont-à-Marcq



Bouchons d'amour

L'antenne de Ronchin des bouchons d'amour a sollicité le soutien de la Ville pour récolter des bouchons afin de financer des projets humains ou matériels favorisant l'autonomie.

La piscine Babylone est un lieu de dépôt.

Le transport des bouchons jusqu'au local de Ronchin est réalisé par le service protocole.

En 2019,
28 tonnes 980
11 personnes aidées
Montant 20 912 €

Services
municipaux
mobilisés

Suivi :
Service des Sports
Centre Technique Municipal



Carréo à la Ferme-d'En-Haut

Projet d'aménagement des espaces extérieurs de La Ferme-d'en-Haut en associant les habitants.

Potager participatif, la Ferme-d'en-Haut réalise des carrés potagers avec et pour les habitants.

ÉCHANGES ET PARTENARIATS « Carréo » à la Ferme-d'En-Haut

Dispositif accessible, un composteur collectif de déchets verts pour tous.



**NOUVEAU
EN
2019**



Signalétique au sol dans la cour de la Ferme-d'En-Haut pour repérer facilement « le carréo »



Suivi :

Service Culture

Service Enfance

VEEP

Service Espace Vert

Service Développement durable

Service Éducation à l'environnement

Mission Accessibilité et handicap

LE Repair Café

Créé en juin 2015 par le service du Développement durable, le Repair Café permet de réparer soi-même des **objets défectueux** avec l'aide de bénévoles.



4 séances en 2019
6 séances en 2018

En 2020, projet
« Troc de plante »

Suivi :

Service du Développement durable

ÉCHANGES ET PARTENARIATS Collaboration avec l'IEM Dabbadie

L'encadrant de l'atelier réparation et recyclage de l'IEM Dabbadie participe aux **ateliers du Repair Café**. **Deux jeunes de l'IEM** l'accompagnent à chaque séance et réparent les objets. Cela leur permet de pratiquer une activité en dehors de l'IEM et de **vivre une expérience concrète**.

Les serres municipales

Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Ville propose le prêt de ses locaux à l'IEM Dabbadie.



Fonctionnement

ÉCHANGES ET PARTENARIATS Convention de partenariat serres municipales et l'IEM Dabbadie

Utiliser les locaux et permettre à la monitrice d'atelier de mettre en situation professionnelle des jeunes de l'établissement Dabbadie.

Atelier en relation avec leur formation en production horticole.

Dans le souci du partage des compétences de chacun, des projets communs sont réalisés :

- l'entretien de l'oseraie,
- le tressage d'osier vivant (sculpture végétale, réfection de structures existantes sur les ronds points ...)

Suivi :
Service espace verts
IEM Dabbadie



Texte de référence

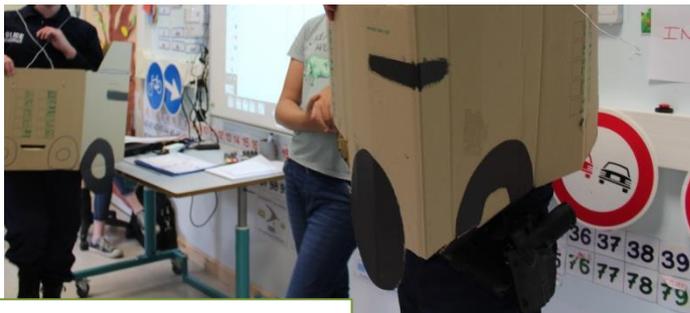
[Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013](#)

Mise en œuvre du nouveau dispositif d'attestation de première éducation à la route (APER).

ÉCHANGES ET PARTENARIATS Partenariat avec l'IEM Dabbadie



Dans les écoles primaires villeneuvoise, la Police Municipale intervient pour accompagner les enseignants dans le programme d'éducation routière. Aujourd'hui, ce dispositif est proposé aux jeunes de l'établissement Dabbadie. L'objectif est qu'ils puissent valider comme les autres élèves villeneuvois, l'Attestation de Première Éducation à la Route « APER »



Suivi:

Police Municipale

Education Nationale

IEM Dabbadie

Mission Accessibilité et handicap

Depuis le 1er janvier 2019, la Métropole Européenne de Lille s'est constituée en une centrale d'achat qui a pour activité la passation de marchés de travaux, de fournitures ou de services destinés aux acheteurs de son territoire, saisissant l'opportunité réglementaire offerte par l'article 26 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Partenariat avec la MEL



MEL - centrale d'achat

Thématique du Handicap

Partage de l'expérience villeneuvoise

- Accessibilité téléphonique
- Interprétariat – LSF
- Accessibilité des bâtiments
- Signalétique

Suivi:

Mission Accessibilité et handicap
DGA- Direction des moyens généraux

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Partenariat avec les établissements et associations villeneuvoises



Salon AUTONOMIC

Partenaires :

Association HANDIFAC, Office Municipale des Sports , Etablissement Dabbadie, APF- SAVS Accueil de jour, Association CANOPÉE, Université de Lille BVEH, Entreprise adaptée CADIFLOR, Auto-entreprise Villeneuvoise Alpha Sens, Association QUANTA.

Suivi:
Mission Accessibilité et handicap

STAND D25 Programme

Mercredi 27 Novembre

09:30 à 15:00

APF - France Handicap
Activité Tirsoft

09:30 à 17:30

Association CANOPÉE

11:00 à 12:30

CADIFLOR

11:00 à 15:00

Université Lille BVEH

12:00 à 13:30

Université Lille Labo TVES

14:30 à 17:00

Association QUANTA

STAND D61
Le **PARCOURS D'ÉVEIL**
SENSORIEL est présent
toute la durée du salon

 **Villeneuve d'Ascq**
Une ville en mouvement

Jeudi 28 Novembre

09:30 à 12:00

Dabbadie
Démonstration BAO PAO

11:00 à 14:00

Université Lille BVEH

12:30 à 14:00

OMS (sport)

12:00 à 15:30

Association HANDIFAC

13:30 à 16:30

Dabbadie HandiFabLab

14:00 à 16:30

Association CANOPÉE

14:30 à 17:00

Association QUANTA



 **Villeneuve d'Ascq**
Une ville en mouvement

La MDH, Maison des Droits de l'Homme accueille des personnes qui connaissent des difficultés liés à des atteintes aux Droits de l'Homme et à la discrimination

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Solidarité

Projet solidaire :

Mobilisation des jeunes de l'Impro du Chemin Vert pour mener une action de solidarité en participant à des maraudes le soir au cœur de Lille.



Suivi:
Maison des Droits de l'Homme

FIPHFP*

Le FIPHFP finance, selon les situations, des aides techniques et humaines. Elles permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**Convention avec le FIPHFP*
(2017-2019) de 300 000 €**

- En 2019, les **90 000 €**, du FIPHFP (2018 - 77 623 €) ont financé :
 - 25 aménagements avec du matériel ergonomique
 - 15 aménagements de poste par l'attribution d'aide humaine (renfort de poste)
 - 4 apprentis

Recrutement :

- 2 agents en CDD
- 1 recrutement d'un apprenti

* **FIPHFP** = Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Suivi :

Direction des Ressources Humaines

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

VILLE

Loi du 11 février 2005

Entrée en vigueur en janvier 2006, elle rend obligatoire l'emploi de personnes reconnues handicapées et impose un taux de 6 % de l'effectif total rémunéré.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Effectif total rémunéré au 1er janvier	1 406	1 286	1 297	1315	1271	1240	1273
Nombre de BOE* présents en début d'année	111	118	122	128	124	130	134
	7,89 %	9,18 %	9,41 %	9,73 %	9,76 %	10,57%	10,57%

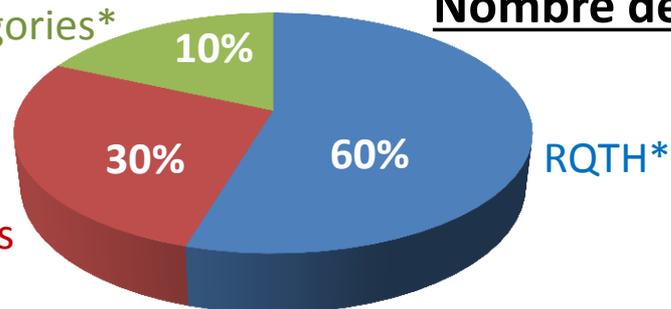
* **BOE** = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi

* **RQTH** = Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé

* **Les autres catégories** = accident de travail, maladie professionnelle, carte d'invalidité...

Autres catégories*

Agents reclassés



Suivi :

Direction des Ressources humaines

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2019, le taux d'emploi légal a été augmenté pour les trois fonctions publiques :

- Fonction publique territoriale : 7,04 %
- Fonction publique hospitalière : 5,79 %.
- Fonction publique d'Etat : 4,86 %

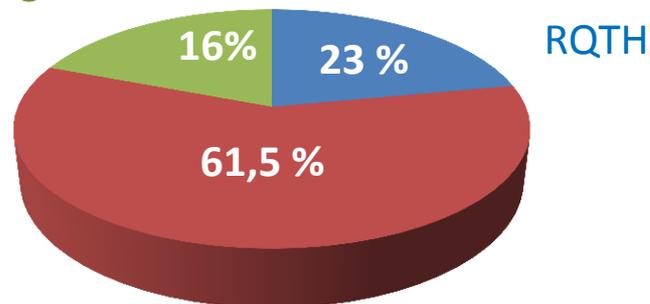
CCAS

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Effectif total rémunéré au 1er janvier	198	166	173	179	172	164	166
Nombre de BOE* présents en début d'année	17	15	11	12	13	13	14
	8,59 %	9,04 %	6,36 %	6,7 %	7,56 %	7,93%	8,43 %

* BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Nombre de BOE

Autres catégories



Agents reclassés

Suivi :

Direction des Ressources Humaines

NOTES



Direction de l'Aménagement du territoire
Mission Accessibilité et handicap
Tél : 03 20 43 50 50
Email : accessibilite@villeneuvedascq.fr

Impression Ville de Villeneuve d'Ascq – Décembre 2019

